

01-Participation aux transports scolaires – Rentrée 2025/2026

Le conseil municipal, à l'unanimité

Décide de verser aux familles des élèves de la Commune de Saint Georges du Bois, situées à – de 3kms de l'école « Les cèdres », une participation financière afin qu'ils paient le même tarif que les familles situées à + 3 kms de l'école « Les cèdres »

02-Tarifs des locations de salles municipales

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide les tarifs suivants :

	2026	2026
	Weekend	Journée
1 Habitants de la Commune		
Salle Saint Georges	264€	184€
Salle Saint Georges + cuisine	361€	264€
Salle du Dragon	171€	148€
Salle de l'Ecole des Garçons		129€
Associations communales		
Salle Saint Georges avec ou sans cuisine	184 €	€
Salle du dragon	148 €	- €
Salle de l'école des Garçons	129 €	- €
2 Extérieurs Commune		
Salle Saint Georges	499€	346€
Salle Saint Georges + cuisine	618€	482€
Salle du Dragon	312€	269€
Salle de l'Ecole des Garçons		176€
3 Location Horaire		
Activités Communales	15€	
Activités Hors Commune	25€	
+ Forfait de nettoyage	60€	

03-Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque santé

A l'unanimité, le Conseil Municipal,

- D'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance souscrit par le CDG17 auprès du groupement MNT/Relyens, pour le risque santé, à effet du 1^{er} janvier 2026 ;
- D'accorder exclusivement une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité ayant adhéré au contrat attaché à ladite convention de participation portant sur le risque santé ;
- De fixer le niveau de participation mensuelle brute, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, comme suit : 15 euros par agent et par mois ;

04-Décision modificative n°1 – BUDGET SPIC

A l'unanimité, le Conseil Municipal,

Décide d'effectuer la décision modificative comme suit

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2135 (21) : Instal,géné.,agencements,aménag.	15 636,23	1641 (16) : Emprunts en euros	15 636,23
	15 636,23		15 636,23
Total Dépenses	15 636,23	Total Recettes	15 636,23

DECISIONS :

07/2025 : Demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre du PACT 17 – Rénovation thermique des bâtiments scolaires.

08/2025 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL Transition écologique – Développement des énergies renouvelables

09/2025 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FONDS D'AIDE DEPARTEMENTAL AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS

10/2025 : Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)

11/2025 : DIA

INFORMATION : Néant



Affiché 1^{er} décembre 2025
Le Maire,
Jean GORIOUX